

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR^{AIPR-E} Encadrant) et Examen

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

L'AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018

Objectifs

Maîtriser la réglementation et les responsabilités des intervenants à proximité des réseaux
Analyser les documents et plans de réseaux afin de sécuriser les interventions
Connaître les règles de sécurités sur le chantier et savoir adopter la bonne conduite à tenir en cas d'endommagement d'un réseau
Se préparer à l'examen QCM permettant l'obtention de l'AIPR Encadrant

Les + métier



Public Visé

Personnel chargé de préparer, organiser ou encadrer des travaux à proximité des réseaux :

Chefs de chantier
Conducteurs de travaux
Chefs d'équipe



Pré Requis

Lire et comprendre le français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Valider les connaissances par la réussite au QCM AIPR Encadrant
Maîtriser les connaissances nécessaires pour préparer, encadrer et sécuriser les travaux à proximité des réseaux, tout en étant capable d'appliquer la réglementation en vigueur

Parcours pédagogique

Réglementation et contexte de l'AIPR
Responsabilités de l'encadrant
Identification des réseaux et des risques associés
Identifier et localiser les réseaux à partir des plans, DT-DICT, du marquage-piquetage et des classes de précision
Organisation du chantier et conduite à tenir en cas d'incident réseau
Études de cas et exercices et préparation à l'examen AIPR
Évaluation finale

Méthodes pédagogiques

Approche pédagogique active alternant apports théoriques, échanges et mises en situation
Analyse de situations concrètes et lecture de plans de réseaux
Mise en situation d'encadrement d'un chantier avec échanges et analyse collective
QCM d'entraînement
Mise à disposition d'un poste informatique individuel connecté à la plateforme officielle QCM-AIPR du ministère de la Transition écologique
À l'issue de la formation, les stagiaires reçoivent un mémo synthétique dématérialisé ainsi que les QCM et leurs corrigés

Qualification Intervenant·e·s

Formateur AIPR expérimenté intervenant pour un centre d'examen QCM-AIPR reconnu



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM de 40 questions - score minimal requis : 48 points sur 80

Possibilité de rattrapage immédiat en cas d'un échec (nécessite l'utilisation d'un nouveau jeton)

Une attestation de compétences délivrée après un examen par QCM encadré par l'Etat, et datant de moins de 5 ans

Les stagiaires doivent OBLIGATOIREMENT être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, à présenter lors de l'examen QCM

Le candidat n'est autorisé à utiliser aucun support pendant l'examen

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 5 à 9 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr